



Les conditions d'un enseignement de l'éthique à l'école

Pour la philosophe Claudine Leleux⁽¹⁾, autrice de Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté, un enseignement moral à l'école doit favoriser le développement par l'élève de la critique des normes tant éthiques et morales que juridiques. Quelles didactique, posture et démarche faut-il pour atteindre cet objectif ?

Pour bien comprendre les enjeux et les difficultés d'un enseignement de l'éthique à l'école, il nous faut d'abord souligner la spécificité de cette « matière ». En effet, alors que la plupart des disciplines relèvent de l'approche scientifique, qui décrit des faits fondés sur l'observation ou l'expérimentation, voire sur des théories validées par la communauté des savants, l'éthique, elle, relève d'un autre savoir et d'une autre approche de la raison. Pour les philosophes, on pourrait renvoyer à la distinction kantienne entre le savoir théorique (*Critique de la raison pure*) et le savoir pratique (*Critique de la raison pratique*). Le savoir de l'éthique, qu'on appelle aussi familièrement le savoir-vivre ou la sagesse, ne décrit pas les faits mais discute de la validité des normes, des règles, en vue du bonheur personnel mais aussi en vue de l'intérêt général⁽²⁾. Dans ce dernier cas, on parlera davantage de moralité publique, voire de politique – qu'Aristote qualifiait de bonheur suprême.

Or, les normes ne sont pas validées par la communauté des savants. Pour les croyants, elles sont validées par Dieu et son corpus de



Claudine Leleux

Agrégée de philosophie, dirige depuis 2010 la collection *Apprentis philosophes aux éditions Van In/De Boeck*.

règles qui constituent la religion. Pour les autres, elles procèdent des leçons de l'expérience et du *telos* (la finalité) de l'existence que l'on se donne à soi-même. Autrement dit, les normes n'ont pas de validité par elles-mêmes et l'enseignant, comme l'élève, ne peut pas les apprendre comme un savoir qui relève de la science, de l'histoire ou de la convention.

Il s'agit donc d'aborder les normes (et les valeurs qui les sous-tendent) de telle manière à en retrouver la force d'obligation, soit qu'elles permettent d'atteindre un but technique (on parle alors de normes techniques), un *telos* de l'existence (les normes éthiques) ou qu'elles préservent l'humanité de l'homme (normes morales)⁽³⁾.

Toutes les obligations, en effet, ne nous obligent pas de la même manière, avec la même force. Le degré d'obligation est desservi par le sens relatif du verbe devoir, dont la force illocutionnaire peut varier. Ainsi, le devoir est faible pour les normes techniques parce qu'il n'y va, tout au plus, que d'efficacité (« pour te rendre à tel endroit, tu dois prendre tel bus ») ; en revanche, la force d'obligation est catégorique pour les normes morales qui obligent tout citoyen du monde parce qu'il y va de l'humanité de l'homme (« tu ne tueras point »). Enfin, le devoir est fort ou nul lorsqu'il s'agit de normes éthiques. En effet, il y va de la vie bonne, voire du salut, pour ceux que les normes éthiques concernent, tandis qu'elles sont indifférentes aux autres (« tu adoreras Dieu seul et tu l'aimeras plus que tout »). Pour le dire autrement, la norme éthique est une règle de conduite qui a pour fonction d'atteindre un *telos*, une fin subjective, et elle n'oblige que ceux qui poursuivent cette fin-là. Les commandements religieux, par exemple, n'ont de force d'obligation que pour ceux qui veulent gagner leur « paradis » et n'engagent pas les autres qui ont une autre conception de l'existence ou de la vie bonne. Les questions éthiques, dit Habermas, n'exigent nullement une rupture complète avec la perspective égocentrique, « elles se rapportent en effet au *telos* d'une vie à chaque fois mienne⁽⁴⁾ ».

Lorsqu'on parle d'enseignement de l'éthique à l'école, on pense généralement aux normes éthiques et morales. En effet, toutes les normes techniques font, elles, l'objet d'un apprentissage tout au long de la vie,



L'éthique à l'école : enjeux et perspectives

aussi bien en famille qu'à l'école, et ce dans toutes les disciplines (par exemple manier un compas, tracer une perpendiculaire, dessiner un poisson, tracer une marge au cahier, etc.). Elles sont validées en permanence pour leur efficacité ou deviennent obsolètes et sont abandonnées.

Lorsqu'on parle d'éducation civique ou d'éducation à la citoyenneté, les normes étudiées sont celles qui sont coulées dans la forme du droit : il faut rouler à gauche, il faut porter un masque contre la contamination, les droits humains ont force de loi... Notons enfin que l'enseignement de l'éthique et de la citoyenneté porte sur le jugement moral et civique et non sur l'action morale et citoyenne. Il s'ensuit que la didactique, la posture et la démarche de l'enseignant de l'éthique doivent tenir compte de ces précisions et distinctions spécifiques.

La didactique

La didactique découle évidemment des particularités de l'objet d'étude. Il s'agira en l'occurrence ici, dans l'enseignement moral et civique (EMC), non pas de transmettre des normes valides comme on le ferait pour des faits mais, au contraire, de faire retrouver aux élèves les raisons de la validité d'une norme. Enseigner la morale ne veut pas dire moraliser mais développer le jugement normatif au sens de développer la critique des normes tant éthiques et morales que juridiques. Cela veut donc dire aussi apprendre à l'élève à obéir volontairement à une norme parce qu'elle est justifiée en raison, voire à lui désobéir tout aussi volontairement parce qu'elle est injustifiée en raison. Dans ce cas, l'enseignant apprend

aux élèves les raisons de la désobéissance civile en comprenant les sanctions qui y seraient attachées.

La posture

Cela suppose de la part de l'enseignant de retrouver lui-même les raisons des normes et l'esprit critique qu'il entend enseigner. L'enseignant doit aussi se comporter sans a priori éthique puisque la validité d'une norme éthique et sa force d'obligation dépendent du *télos* individuel. Il lui faudra, autrement dit, respecter les choix éthiques du jeune tout en lui faisant comprendre que le droit à la liberté de pensée est exigible par chacun à égalité et donc qu'il ne s'agit jamais de vouloir élever une obligation particulière en norme catégorique.

La démarche

L'enseignant mettra à disposition des élèves des dispositifs pédagogiques adaptés à ces objectifs d'apprentissage : clarification et échelle des valeurs, dilemmes moraux, pédagogie de la coopération par découpage, discussions en conseil ou à visée philosophique...⁽⁵⁾



Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté – Développer le sens moral et l'esprit critique des adolescents, Claudine Leleux, De Boeck, 2010.

La complexité de la tâche est telle que le législateur devrait prévoir une formation spécifique, au moins complémentaire, ce qui est loin d'être le cas. Cela laisse actuellement les enseignants fort dépourvus face à ces matières d'enseignement de l'éthique et du droit à l'école.

Claudine Leleux,
philosophe et autrice

1. Agrégée de philosophie, Claudine Leleux dirige depuis 2010 la collection Apprentis philosophes aux éditions Van In/De Boeck. Elle a eu en charge – jusqu'en octobre 2021 – la formation continue à la Haute École Bruxelles-Brabant et notamment la formation au certificat en didactique du cours de philosophie et citoyenneté, thématique sur laquelle elle a publié de nombreux ouvrages (voir note 5).
2. Pour approfondir cette distinction, lire par exemple l'article de Claudine Leleux disponible en ligne « Faits, normes et valeurs : une confusion dommageable pour l'enseignement moral et citoyen », Bruxelles, 2019 : www.claudinelelux.be/Val_normes.pdf
3. Je distingue les normes techniques, éthiques et morales dans le même sens que Kant différencie les impératifs hypothétiques (habileté et prudence) et catégorique, cf. Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, 1790, trad. Alexis Philonenko, Paris, 1989, Vrin, p. 22.
4. Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, 1991, trad. Mark Hunyadi, Paris, éditions du Cerf, 1992, p. 99.
5. Voir en particulier pour la mise en œuvre deux ouvrages publiés chez De Boeck et écrits par Claudine Leleux, Chloé Rocourt et Jan Lantier : *Questionner, conceptualiser et raisonner en philosophie et citoyenneté de 4 à 15 ans*, 2021, et *Éducation à la philosophie et à la citoyenneté – Didactique et séquences*, 2017 (pour les 14-18 ans). La table des matières de ces deux ouvrages est disponible sur le site de Claudine Leleux : www.claudinelelux.be.

Cet ouvrage propose :

- les objectifs propres aux enseignements de la morale ou d'éthique ou aux cours d'éducation civique par compétences, selon les quatre phases d'un déroulement pédagogique socioconstructiviste
- une méthode de préparation de leçons qui permet de cibler l'objectif moral et citoyen de chacune d'entre elles ;
- dix-neuf leçons, testées sur le terrain, illustrant la didactique proposée.